



**Programme Alimentaire Mondial**

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration  
Rome, 14–18 novembre 2016**

---

Distribution: Générale

Date: ~~16 octobre 2016~~ **9 novembre 2016**

Original: Anglais

Point 4 de l'ordre du jour

~~WFP/EB.2/2016/4-B/1~~

**WFP/EB.2/2016/4-B/1/Rev.1**

Questions de politique générale

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

---

## **Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021**

### **Projet de décision\***

Ayant examiné le cadre institutionnel de résultats stratégiques du PAM pour 2017-2021 (WFP/EB.2/2016/4-B/1/Rev.1), le Conseil:

- approuve le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2017-2021; et
- prend note de l'approche de la performance en matière de gestion pour 2017-2021.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

#### **Coordonnateurs responsables:**

M. M. Juneja  
Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la  
gestion des ressources et Directeur financier  
tél.: 066513-2885

Mme J. Pearce  
Directrice  
Division de la gestion et du suivi de la performance  
tél.: 066513-2525

## Introduction

1. Le PAM est résolu à satisfaire aux critères les plus élevés en matière de responsabilité. Cela signifie qu'il doit optimiser son système de gestion de la performance pour pouvoir utiliser les ressources de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, assurer un suivi de manière à obtenir des données probantes susceptibles d'étayer la prise de décisions et faciliter la communication efficace de l'information tant à l'échelle des projets que de l'organisation tout entière. Le système de gestion de la performance du PAM repose actuellement sur deux cadres de résultats: le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion – tous deux appuyés par des processus distincts et des systèmes internes de planification et de communication de l'information, pour permettre de gérer la performance. Le Cadre de résultats stratégiques rend compte de ce que fait le PAM et de l'efficacité de ses effets directs, tandis que le Cadre de résultats de gestion mesure l'efficacité avec laquelle le PAM met en œuvre ses programmes. Ensemble, ils traduisent le Plan stratégique du PAM en termes opérationnels et permettent de rendre compte des résultats et de la performance du PAM à tous les stades du cycle des projets – planification, mise en œuvre, suivi et rapports.
2. L'un des problèmes que pose le système actuel est le décalage qui existe entre les deux cadres, en particulier lorsqu'il s'agit de montrer comment les ressources allouées contribuent à l'efficacité et à l'efficacité de la réalisation des Objectifs stratégiques. La fusion des deux cadres améliorera le processus de planification et de gestion, et permettra de préciser les résultats obtenus, la façon dont lesdits résultats sont atteints et les coûts correspondants.
3. L'adaptation du Plan stratégique pour 2017-2021 aux objectifs de développement durable (ODD) et la révision du cadre de financement du PAM offrent la possibilité de regrouper les résultats stratégiques et la performance en matière de gestion au sein d'un seul et même cadre de résultats institutionnels.
4. Reconnaissant la primauté des priorités mondiales et la responsabilité du PAM à l'égard des populations auxquelles il vient en aide, le nouveau Cadre de résultats institutionnels met l'accent sur les résultats des programmes qui guident le PAM – ceux liés aux ODD 2 et 17. Ces résultats sont décrits dans le présent document par le biais de catégories d'effets directs stratégiques, d'indicateurs d'effets directs, de catégories de produits, d'indicateurs de produits et d'indicateurs de résultats transversaux, afin de compléter la chaîne de résultats des programmes du PAM. Comme c'est le cas pour le Cadre de résultats stratégiques rattaché au Plan stratégique pour 2014–2017, ces résultats programmatiques seront soumis au Conseil pour approbation à sa deuxième session ordinaire en novembre 2016.
5. La recherche de l'excellence en matière de gestion demeure et est considérée comme un moyen d'atteindre les résultats stratégiques. La performance en matière de gestion incarne l'appui efficace, efficient et économique apporté aux opérations en vue d'atteindre les résultats stratégiques. Au niveau institutionnel, elle sera représentée plus simplement. Au niveau des pays, elle sera représentée au moyen de processus de planification et de communication de l'information mieux intégrés concernant les opérations et la gestion, appuyés par une structure associant plus clairement les financements aux résultats. L'approche de la performance en matière de gestion est exposée ci-après pour donner une vision plus globale du Cadre de résultats institutionnels. Comme cela a été le cas pour le Cadre de résultats de gestion en vigueur, il sera demandé au Conseil de prendre note de cette approche à sa session de novembre 2016.
6. S'appuyant sur le nouveau cadre de financement et la chaîne de résultats, le Cadre de résultats institutionnels intégré simplifiera la gestion de la performance à l'échelon des bureaux de pays. Il concourra à une gestion efficace, efficiente et économique des opérations, tout en améliorant la reddition de comptes et la transparence.

7. Le Cadre de résultats institutionnels et la composante relative aux résultats des programmes décrits ci-après sont le fruit de débats et de consultations approfondis. Le cadre continuera d'être affiné si nécessaire. Le Cadre de résultats institutionnels s'appuie sur la chaîne de résultats du PAM, le Plan stratégique en étant le faite, ainsi que sur les nouveaux plans stratégiques de pays et sur le nouveau cadre de financement. Les éléments techniques ont été élaborés par rapport à quatre axes de travail:
- i) **Théories du changement.** Des théories du changement ont été définies pour les grands domaines d'activités. C'est sur elles que repose la formulation des catégories d'effets directs, des catégories de produits et des indicateurs qui figurent dans le Cadre de résultats institutionnels.
  - ii) **Préparation des catégories d'effets directs, de produits et d'activités.** Une version provisoire des catégories d'effets directs stratégiques, de produits et d'activités a été rédigée pour chacun des domaines d'activités figurant dans le Cadre de résultats institutionnels. Les bureaux de pays s'en inspireront pour la rédaction des énoncés des effets directs stratégiques, des produits et des activités.
  - iii) **Élaboration des indicateurs relatifs aux programmes.** Dans le Cadre de résultats institutionnels, chaque résultat stratégique est assorti d'indicateurs: indicateurs transversaux, indicateurs d'effet direct et indicateurs de produit. Les indicateurs figurant actuellement dans le Cadre de résultats stratégiques ont été analysés à la lumière de ceux qu'utilisent d'autres organismes des Nations Unies dans un souci d'harmonisation, ainsi que des indicateurs arrêtés à l'échelle mondiale pour évaluer les progrès accomplis par les gouvernements nationaux sur la voie de la réalisation des ODD et pour en rendre compte.
  - iv) **Indicateurs de la performance en matière de gestion.** Les indicateurs se rapportant à la gestion, qui sont conformes au principe d'optimisation des ressources appliqué par le PAM<sup>1</sup>, servent à rendre compte de l'efficacité, de l'efficience et de l'économie. Ils sont définis après examen des indicateurs existants du PAM et de ceux adoptés par d'autres organismes des Nations Unies ainsi que par certains gouvernements. Le PAM tiendra aussi à jour un recueil d'indicateurs relatifs à la gestion pour permettre une gestion fonctionnelle structurée et faciliter le contrôle.

## Résultats des programmes

8. La figure 1 présente la chaîne de résultats du PAM, ainsi qu'un exemple. Le Cadre de résultats institutionnels s'articule autour de deux buts stratégiques découlant des ODD 2 et 17, qui s'accompagnent de cinq Objectifs stratégiques et de huit résultats stratégiques, tous exposés dans le Plan stratégique du PAM pour 2017–2021. Les cinq Objectifs stratégiques définissent les priorités des programmes et des opérations du PAM, et se rattachent aux initiatives nationales et mondiales menées pour atteindre les cibles applicables associées aux ODD 2 et 17. Ces objectifs seront atteints par le biais de l'obtention des résultats stratégiques, qui sont élaborés au niveau des pays à partir des effets directs stratégiques du PAM, qui eux-mêmes découlent des produits organisationnels. Les effets directs stratégiques du PAM décrivent les effets à court et à moyen termes qui contribuent à la réalisation des cibles nationales des ODD et à l'obtention des résultats stratégiques.

---

<sup>1</sup> Par optimisation des ressources, le PAM entend le fait d'obtenir les meilleurs résultats pour ses bénéficiaires en utilisant judicieusement ses ressources. PAM. 2015. *A Value for Money Framework for WFP*.

9. Les effets directs stratégiques, qui sont élaborés conjointement avec les partenaires nationaux, décrivent les personnes qui bénéficieront des interventions (ODD 2) ou des entités (ODD 17), la portée géographique, le résultat escompté et l'échéancier prévu pour l'intervention. Les effets directs stratégiques du PAM précisent les objectifs ou les cibles sous-entendus ou définis dans le plan national du pays et le cadre régional à la réalisation desquels l'assistance du PAM contribue. Les effets directs se rapportent à trois niveaux: le niveau individuel, celui des ménages et des communautés, et celui des systèmes et institutions des secteurs public et privé. Ces trois niveaux représentent les principales manières dont le PAM contribue à la réalisation d'effets directs stratégiques et de résultats stratégiques définis conjointement. Ils permettent également de mettre en lumière les domaines dans lesquels les résultats du PAM sont atteints et sa performance mesurée.
10. Sous les résultats stratégiques et les effets directs stratégiques figurent les produits et les activités. Les produits correspondent à ce que fait le PAM, à ce qu'il produit et en quelle quantité, et à ceux qui en bénéficient. Ils résultent directement des activités du PAM et contribuent aux effets directs.
11. Les catégories de produits et d'activités présentées dans le Cadre de résultats institutionnels pour chaque résultat stratégique le sont à titre indicatif. D'autres combinaisons sont possibles en fonction du contexte local et des stratégies nationales.
12. Les énoncés des effets directs stratégiques, des produits et des activités seront rédigés au niveau des pays dans le respect des catégories normalisées correspondantes qui figurent dans le Cadre de résultats institutionnels.
13. Le PAM se sert des trois niveaux (individus, ménages/communautés et systèmes et institutions des secteurs public et privé) pour structurer de manière logique la formulation des catégories d'effets directs institutionnels. Articuler les effets directs sur trois niveaux permet de saisir tout l'éventail des efforts déployés par le PAM pour appuyer la progression durable vers l'obtention des résultats stratégiques et la réalisation des ODD 2 et 17. Certains effets directs stratégiques peuvent être recherchés en privilégiant une approche attentive aux questions nutritionnelles, ce dont tient compte la structure du Cadre de résultats institutionnels.
14. Les catégories normalisées figurant dans le Cadre de résultats institutionnels guideront la formulation des énoncés des effets directs stratégiques, des produits et des activités librement rédigés à l'échelle des pays. Il est important, à des fins de suivi, de communication de l'information et de gestion de la performance, de veiller à ce que les énoncés librement rédigés des effets directs stratégiques, des produits et des activités soient conformes aux catégories normalisées figurant dans le Cadre de résultats institutionnels. Cela permettra au PAM de connecter les indicateurs du Cadre de résultats aux différentes catégories et de regrouper les valeurs cibles en fonction des catégories normalisées.
15. **Formulés à l'échelle du pays, les effets directs stratégiques se rapportent à trois catégories de domaines d'action<sup>2</sup>: a) intervention face à une crise; b) renforcement de la résilience; et**

---

<sup>2</sup> a) **Intervention face à une crise:** il s'agit de mesures visant à apporter des secours et à préserver la sécurité alimentaire et la nutrition sur fond de situation de crise, et aussi éventuellement de mesures de relèvement destinées à rétablir les moyens d'existence; sont ciblées les personnes déplacées, les réfugiés, les communautés hôtes vulnérables, et les populations en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition touchées par un choc (conflit, catastrophe naturelle ou crise économique).

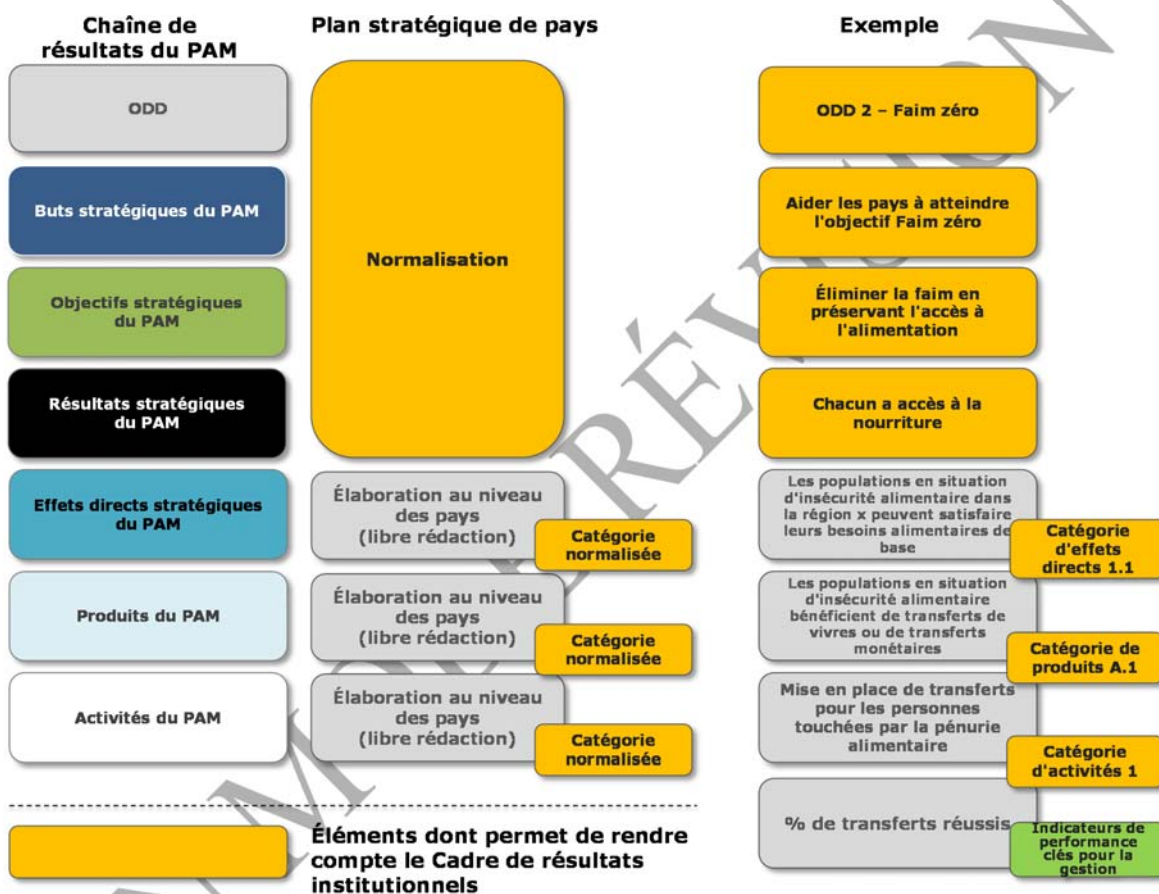
b) **Renforcement de la résilience:** l'objectif est de renforcer la résilience dans la perspective de crises et de chocs à venir en fournissant un appui aux personnes et aux institutions et en permettant aux communautés et aux institutions de développer leurs actifs et leurs capacités à se préparer et à faire face aux crises ainsi qu'à s'en relever; les mesures prises appuient généralement les personnes, les communautés et les institutions dans des régions touchées par l'insécurité alimentaire et la pauvreté, sujettes aux aléas ou vulnérables face au changement climatique.

c) **Intervention pour s'attaquer aux causes profondes:** menées sur fond de besoins et de vulnérabilités existant de longue date et/ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une action particulière, ces mesures visent à s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité, parmi lesquelles l'indisponibilité de nourriture, la pauvreté et le manque d'accès à l'éducation et aux services sociaux de base; l'objectif est de garantir et de préserver la sécurité alimentaire et la nutrition des personnes et des communautés les plus vulnérables tout en renforçant la capacité des institutions à répondre à leurs besoins. Sont généralement ciblées les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire chronique et de pauvreté persistante et n'ayant qu'un accès limité aux services.

c) **causes profondes.** Chaque effet direct stratégique sera relié à l'une de ces catégories, qui s'excluent mutuellement.

15-16. Afin de pouvoir mettre en évidence ses contributions à des ODD autres que les ODD 2 et 17, le PAM se servira de l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) pour relier ses catégories de produits et ses activités à d'autres ODD. Ainsi, les repas scolaires qu'il assure et les produits connexes qui visent à contribuer à la réalisation d'effets directs dans le domaine de l'éducation peuvent être rattachés à l'ODD 4, ce qui permet au PAM de quantifier sa contribution à l'action menée pour garantir à tous l'accès à une éducation non sélective et de qualité, et partant à la réalisation de l'ODD 4.

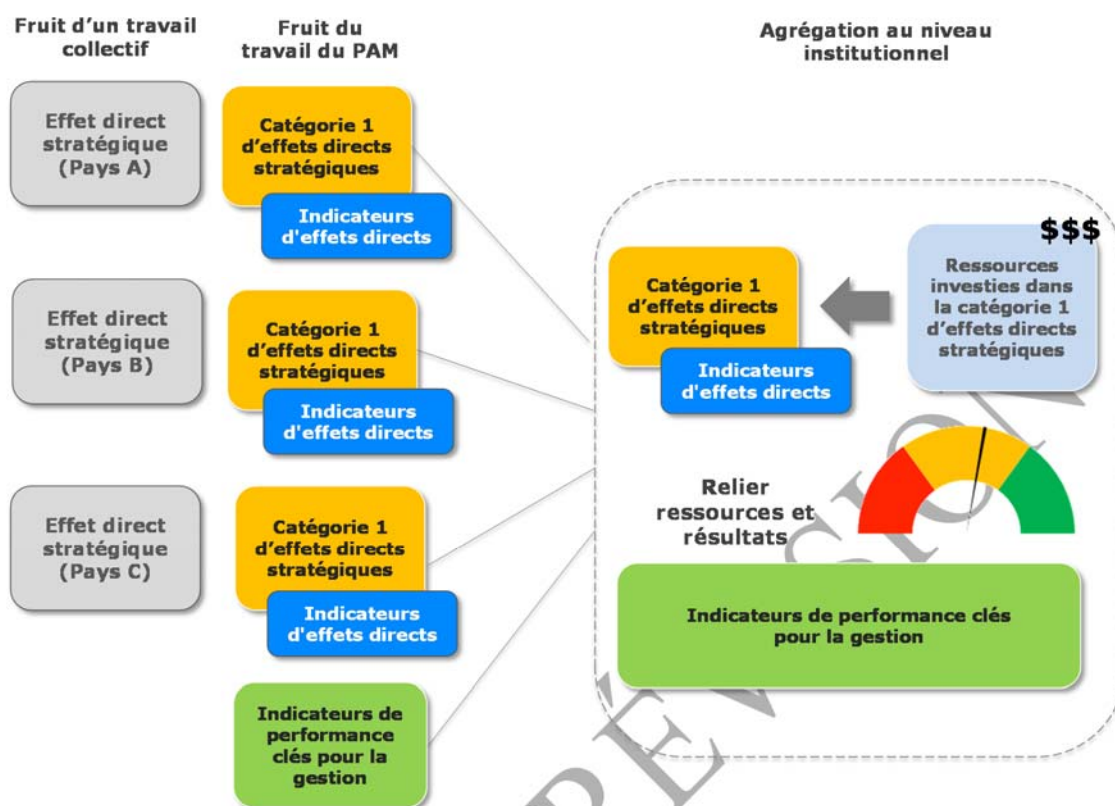
Figure 1: Chaîne de résultats des programmes



16-17. Les effets directs stratégiques sont élaborés à l'échelle nationale et reformulent les cibles nationales des ODD. Atteindre ces cibles relève de ce fait de la responsabilité collective de tous les acteurs à l'œuvre dans le pays, le PAM **contribuant** à l'obtention de ces résultats.

17-18. Les effets directs stratégiquement librement rédigés sont à leur tour liés aux catégories d'effets directs stratégiques figurant dans le Cadre de résultats institutionnels. Le PAM ne peut atteindre aucun effet direct pris indépendamment, mais ces catégories se veulent représentatives de la contribution qu'il peut apporter dans le contexte national. Disposer d'une série d'indicateurs d'effets directs stratégiquement normalisés liés à ces catégories normalisées (figurant dans le Cadre de résultats institutionnels) facilite le suivi des réalisations **imputables** au PAM pour ce qui est d'aider les pays à atteindre les cibles des ODD qu'ils se sont fixées, et la communication de l'information correspondante.

Figure 2: Agrégation des données concernant la performance des programmes



18-19. Par ailleurs, en harmonisant les catégories d'effets directs stratégiques, de produits et d'activités et la nouvelle structure de budget de portefeuille de pays, le PAM sera en mesure de visualiser et d'analyser l'information sur la performance et les données sur les dépenses se rapportant aux diverses catégories.

19-20. Par exemple, comme l'illustre la figure 2, le PAM pourra *agrég*er une catégorie d'effets directs stratégiques concernant plusieurs pays. Il sera ainsi en mesure de mettre en évidence sa performance de manière globale. Disposer de catégories normalisées permettra au PAM d'évaluer la performance au niveau national et institutionnel à l'aide de ses processus de suivi et de communication de l'information, et d'analyser les résultats obtenus au regard des ressources investies.

### Performance en matière de gestion

20-21. La performance en matière de gestion concerne toutes les catégories normalisées d'effets directs et de produits, car elle représente le moyen d'atteindre les résultats des programmes. Les indicateurs correspondant déterminent si, et dans quelle mesure, les opérations sont gérées de façon efficace, efficiente et économique (voir les figures 1 et 2). Tout comme les résultats des programmes, la performance en matière de gestion et les indicateurs correspondants sont alignés sur le plan stratégique de pays et sur la structure budgétaire découlant du nouveau cadre de financement. Cet alignement des résultats des programmes et de la performance en matière de gestion facilitera la systématisation de la planification pour les bureaux de pays et le Siège dans son acception élargie. La planification intégrée des programmes et de la gestion, étayée par une structure de financement remaniée, permettra au PAM d'obtenir des informations liées au budget et aux dépenses qui renseigneront sur le rapport coût-efficacité des opérations et les économies réalisées, et – par l'intermédiaire de la chaîne de résultats – d'évaluer d'autres aspects de l'efficacité et de l'efficience des programmes, notamment le respect des délais, le niveau de satisfaction, la qualité, la couverture et la conformité.

~~21-22.~~ Trois catégories d'indicateurs permettent de rendre compte de la performance du PAM en matière de gestion, les deux premières ayant trait à la planification stratégique et à l'établissement des rapports, et la troisième à la gestion des opérations au quotidien. Les indicateurs des catégories I et II se rapportent aux cinq priorités de gestion qui figuraient déjà dans le Cadre de résultats de gestion pour 2014-2017.

~~22-23.~~ Les cinq priorités de gestion sont celles que le PAM juge essentielles pour gérer une organisation avec succès:

- a) *Ressources humaines*: le PAM est centré sur les personnes et, à ce titre, il investit dans le renforcement des capacités et la formation de son personnel, dans une culture de l'engagement, de la communication et de la reddition de comptes;
- b) *Partenariats*: le PAM est un partenaire privilégié et de confiance pour les bénéficiaires, les communautés, les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et le secteur privé;
- c) *Processus et systèmes*: le PAM dispose de processus et de systèmes efficaces qui favorisent une action optimale en ce qui concerne la conception et l'exécution de projets, la gestion des chaînes d'approvisionnement, l'acquisition et le partage de connaissances, et l'innovation;
- d) *Programmes*: le PAM met en œuvre des programmes qui permettent de venir en aide de manière efficace et efficiente aux personnes qu'il sert, tout en développant leurs capacités;
- e) *Obligation redditionnelle et financement*: le PAM, qui est intégralement financé par des contributions volontaires, agit de manière transparente, utilise au mieux l'ensemble des ressources dont il dispose et rend des comptes à cet égard.

~~23-24.~~ Les indicateurs de la catégorie I font ressortir la performance du PAM au niveau institutionnel et ils permettront d'évaluer les progrès accomplis par le PAM au regard de son Plan stratégique. Il pourrait s'agir des indicateurs ci-après, qui seront employés pendant la période couverte par le Cadre de résultats institutionnels: "Variation (en pourcentage) de la motivation du personnel d'après l'Enquête mondiale auprès du personnel" ("Ressources humaines"); "Score du PAM en matière de respect des principes de partenariat" ("Partenariats"); "Pourcentage d'effets directs et de résultats stratégiques pour lesquels les cibles fixées ont été atteintes" ("Programmes"); "Pourcentage d'interventions d'urgence lancées face à des crises soudaines dans le cadre desquelles le premier cycle de distributions de vivres commence dans les trois jours suivant la demande du gouvernement" ("Processus et systèmes"); et "Pourcentage des besoins bruts de financement couverts" ("Obligation redditionnelle et financement").

~~24-25.~~ Les indicateurs de la catégorie II seront des indicateurs institutionnels à plus court terme reflétant les priorités arrêtées par la direction du PAM ou se rapportant à des engagements externes spécifiques du PAM. Un indicateur possible dans cette catégorie est la "Proportion d'objectifs prioritaires à court et à moyen termes répertoriés par le Groupe de direction du PAM qui ont été atteints".

~~25-26.~~ Les indicateurs de la catégorie III sont conçus de manière à aider l'ensemble des administrateurs du PAM à assurer la gestion fonctionnelle des opérations; ils figureront dans un recueil d'indicateurs relatifs à la gestion. Établi à la lumière des procédures opératoires du PAM, ce recueil fera partie d'un ensemble d'outils de gestion interne et sera principalement employé dans le cadre de la planification et de l'établissement de rapports assurés en interne, et dans une certaine mesure lors de l'élaboration des rapports externes sur les pays. Parmi les indicateurs envisageables dans cette catégorie figurent les suivants: "Pourcentage de paiements effectués en temps voulu" pour ce qui est des finances; "Variation (en pourcentage) des délais de livraison des produits alimentaires", s'agissant de la chaîne d'approvisionnement; et "Taux d'achèvement du cycle PACE" pour ce qui est des ressources humaines.

## Conclusion


~~26-27.~~ Les catégories d'effets directs stratégiques, de produits et d'activités du Cadre de résultats institutionnels se rapportant à l'ODD 2/but stratégique 1 du PAM, sont répertoriées de la page 9 à la page 14. Pour l'ODD 17/but stratégique 2 du PAM, ces catégories figurent aux pages 15 à 18. À la page 19, on trouvera les résultats transversaux qui ressortissent à toutes les catégories de l'ODD 2 ainsi que les indicateurs s'y rapportant, et les indicateurs correspondant aux catégories de produits figurent aux pages 20 et 21. On trouvera à la page 22 les catégories d'activités institutionnelles. Au total, le projet de Cadre de résultats institutionnels compte 19 catégories d'effets directs stratégiques uniques, 13 catégories de produits, 12 catégories d'activités, 4 résultats transversaux, 7 indicateurs transversaux, 29 indicateurs d'effets directs et 42 indicateurs de produits.

~~27-28.~~ En novembre 2016, le Conseil sera invité à approuver la composante du Cadre de résultats institutionnels relative aux résultats des programmes. Sous réserve que le Conseil donne son aval, les projets et les plans stratégiques de pays conformes au nouveau Plan stratégique pour 2017-2021 seront harmonisés avec le nouveau Cadre de résultats institutionnels à partir de 2017.

~~28-29.~~ La possibilité qu'offre la feuille de route intégrée de relier ressources financières et résultats requiert une intégration technique approfondie avec l'examen du cadre de financement. Cette intégration sera mise à l'essai dans le cadre de l'expérimentation des plans stratégiques de pays, en 2017, et le Conseil serait tenu informé des progrès réalisés tout au long de l'année. À compter de 2018, le Cadre de résultats institutionnels serait intégralement pris en compte dans les documents relatifs à la planification et à l'obligation redditionnelle, comme le Plan de gestion et le Rapport annuel sur les résultats.

EN MODE RÉVISION



Cadre de résultats institutionnels du PAM (2017–2021)		
	<b>But stratégique 1:</b> Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro	
	<b>Objectif stratégique 1:</b> Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation	
	<b>Résultat stratégique 1:</b> Chacun a accès à la nourriture (Cible 1 de l'ODD 2)	
<b>Indicateurs pertinents relatifs aux ODD:</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévalence de la sous-alimentation</li> <li>- Échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience</li> </ul>		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct <sup>*3</sup>	Catégories de produits
1.1 Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante <sup>4</sup>	1.1.1 Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille	A, B, C, D, E
	1.1.2 Indice des stratégies de survie <sup>5</sup>	
- si l'effet direct ci-dessus s'inscrit dans le cadre d'une démarche attentive aux questions nutritionnelles <sup>7</sup>	1.1.3 Part des dépenses consacrées à l'alimentation	
	1.1.4 Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs <sup>6</sup>	
	1.1.5 Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes	
1.2 Stabilisation/amélioration de la disponibilité sur les marchés d'aliments appropriés à un prix abordable	1.1.6 Score de consommation alimentaire – nutrition <sup>8</sup>	C
	1.1.7 Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	
	1.2.1 Indice des prix des produits alimentaires	

<sup>3</sup> Lorsque les effets directs du PAM concernent des individus, les données seront ventilées par sexe et par âge. Le PAM collectera aussi des données sur les handicaps, le cas échéant.

<sup>4</sup> Lorsque les repas scolaires sont mis en œuvre dans une visée pédagogique et/ou nutritionnelle et/ou sont liés à la protection sociale, les bureaux de pays peuvent se référer au manuel de suivi des repas scolaires pour ce qui a trait aux indicateurs d'effet direct propres aux projets.

<sup>5</sup> Indice des stratégies de survie (alimentation et/ou moyens d'existence).

<sup>6</sup> Cet indicateur ne s'applique qu'aux activités pluriannuelles de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence.

<sup>7</sup> Des programmes tenant compte de la nutrition sont mis en œuvre dans des secteurs complémentaires, comme l'agriculture, la santé, la protection sociale ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, afin d'avoir une incidence sur les facteurs déterminants de la nutrition, notamment la sécurité alimentaire, la prestation de soins adaptés, et l'accès à des services de santé et à un environnement sûr et salubre. Ces programmes n'ont pas nécessairement un objectif principal lié à la nutrition, mais ils prévoient des objectifs (amélioration du régime alimentaire, de l'environnement relatif à la production alimentaire ou de l'accès à des environnements sains), des actions et des indicateurs secondaires s'y rapportant (*Lancet*, Renforcer la nutrition). Les indicateurs relatifs aux programmes tenant compte de la nutrition qui améliorent le régime alimentaire sont les suivants (à choisir en fonction du groupe cible): Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes; Score de consommation alimentaire – nutrition; Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable.


<sup>8</sup> Il s'agit d'une analyse de la consommation au niveau des ménages de groupes d'aliments riches en nutriments, qui est effectuée parallèlement à l'analyse du score de consommation alimentaire. Cet indicateur doit être mesuré en même temps que ceux estimant les effets directs obtenus chez les individus sur le plan de l'alimentation.

<b>1.3 Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public<sup>9</sup> à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique</b>	1.3.1 <i>Score de capacité Faim zéro</i> <sup>10</sup> 1.3.2 Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence	C, I, J, K, L, M
<b>Catégories d'activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture</li> <li>• Création d'actifs et appui aux moyens d'existence</li> <li>• Repas scolaires</li> <li>• Renforcement des capacités individuelles</li> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> <li>• Préparation aux situations d'urgence</li> </ul>		

\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.

<sup>9</sup> Y compris les capacités nationales/locales en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence.


<sup>10</sup> Les progrès réalisés s'agissant de l'évolution des capacités seront mesurés chaque année en fonction de la proportion d'objectifs d'étape du processus de renforcement des capacités atteints.

	<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>	
	<b>Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition</b>	
	<b>Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition (Cible 2 de l'ODD 2)</b>	
<b>Indicateurs pertinents relatifs aux ODD:</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans</li> <li>- Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (émaciation et surpoids)</li> </ul>		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct*	Catégories de produits
<b>2.1 Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées<sup>11</sup></b>	2.1.1 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) 2.1.2 Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance) 2.1.3 Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable 2.1.4 Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement <sup>12</sup> 2.1.5 <i>Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes</i>	A, B, C, E
<b>2.2 Amélioration des chaînes d'approvisionnement en aliments de qualité riches en nutriments</b>	2.2.1 Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments	C
<b>2.3 Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à recenser, cibler et aider les populations en situation de vulnérabilité sur le plan nutritionnel</b>	2.3.1 <i>Score de capacité Faim zéro</i>	C, I, J, K, M
Sous le résultat stratégique 2, le PAM regroupera les résultats se rapportant aux effets directs à dimension nutritionnelle liés aux résultats stratégiques 1, 3 et 4, aux fins de l'établissement des rapports financiers et des rapports sur les résultats concernant <b>l'amélioration du régime alimentaire, de l'environnement relatif à la production alimentaire et/ou de l'accès à la santé grâce aux programmes à dimension nutritionnelle.</b>		
Catégories d'activités		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement nutritionnel</li> <li>• Prévention de la malnutrition</li> <li>• Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à l'alimentation</li> <li>• Renforcement des capacités individuelles</li> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> </ul>		

\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.

<sup>11</sup> Indicateurs pour les **programmes de traitement de la malnutrition aiguë modérée**: taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement, et proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture); indicateurs pour les **programmes de prévention de la malnutrition aiguë modérée**: proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) et proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance); indicateurs pour les **programmes concernant les micronutriments**: proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) et proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance); indicateurs pour les **programmes de prévention du retard de croissance**: proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture), proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance), proportion des groupes cibles recevant un apport alimentaire minimum acceptable et seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes.

<sup>12</sup> Cet indicateur comprend le taux d'abandon du traitement antirétroviral, du traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS), des programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et des programmes de nutrition à l'appui des traitements antirétroviraux et antituberculeux.


	<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>	
	<b>Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire</b>	
	<b>Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent (Cible 3 de l'ODD 2)</b>	
<b>Indicateurs pertinents relatifs aux ODD:</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière</li> <li>- Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone</li> </ul>		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct*	Catégories de produits
<b>3.1 Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants</b>  <i>- pour les programmes comportant des activités destinées à créer des actifs</i>	3.1.1 <i>Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM</i> 3.1.2 <i>Proportion de pertes après récolte</i> 3.1.3 <i>Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM</i> 3.1.4 <i>Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants, en fonction du sexe du petit exploitant et du type de programme</i> 3.1.5 <i>Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille</i> 3.1.6 <i>Indice des stratégies de survie<sup>13</sup></i> 3.1.7 <i>Part des dépenses consacrées à l'alimentation</i> 3.1.8 <i>Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs</i>	A, B, C, D, E, F
<i>- si l'effet direct ci-dessus s'inscrit dans le cadre d'une démarche attentive aux questions nutritionnelles<sup>14</sup></i>	3.1.9 <i>Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe</i> 3.1.10 <i>Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes</i> 3.1.11 <i>Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</i> 3.1.12 <i>Score de consommation alimentaire – nutrition</i>	

<sup>13</sup> Indices des stratégies de survie (alimentation et moyens d'existence).

<sup>14</sup> Les indicateurs relatifs aux programmes tenant compte de la nutrition qui améliorent **l'environnement relatif à la production alimentaire** sont les suivants (à choisir en fonction du groupe cible): Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe. Les indicateurs relatifs aux programmes tenant compte de la nutrition qui **améliorent le régime alimentaire** sont les suivants (à choisir en fonction du groupe cible): Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes; Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable; Score de consommation alimentaire – nutrition.

3.2 <b>Accroissement des gains d'efficacité réalisés au niveau des chaînes d'approvisionnement alimentaires par les systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants</b>	3.2.1 <i>Pourcentage de non-exécution des contrats d'achats du PAM comportant des dispositions favorables aux petits exploitants, ventilé par motif et par système de regroupement de la production</i>	C, F
3.3 <b>Accroissement de la disponibilité de biens et services publics clés favorables aux petits exploitants</b>	3.3.1 <i>Score de capacité Faim zéro</i>	C, I, J, K, M
<b>Catégories d'activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture</li> <li>• Création d'actifs et appui aux moyens d'existence</li> <li>• Renforcement des capacités individuelles</li> <li>• Repas scolaires</li> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> <li>• Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants</li> </ul>		

\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.


	<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>	
	<b>Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire</b>	
	<b>Résultat stratégique 4: Les systèmes de production alimentaire sont durables (Cible 4 de l'ODD 2)</b>	
<b>Indicateur pertinent relatif aux ODD</b>		
- Proportion des terres agricoles exploitées de manière productive et durable		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct*	Catégories de produits
<b>4.1 Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres</b>	4.1.1 Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille 4.1.2 Indice des stratégies de survie <sup>15</sup> 4.1.3 Part des dépenses consacrées à l'alimentation 4.1.4 <i>Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence</i> 4.1.5 Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement 4.1.6 Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée <sup>16</sup>	A, B, C, D, E, G
	- si l'effet direct ci-dessus s'inscrit dans le cadre d'une démarche attentive aux questions nutritionnelles <sup>17</sup>	
<b>4.2 Appui à des fonctions et services commerciaux de production alimentaire ouverts à tous</b>	4.1.6 <i>Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes</i> 4.1.7 Score de consommation alimentaire – nutrition 4.1.8 Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	C, D
<b>4.3 Accroissement de la disponibilité de biens et services publics contribuant à renforcer les systèmes de production alimentaire</b>	4.2.1 <i>Réduction (en pourcentage) des coûts afférents à la chaîne d'approvisionnement dans les zones où le PAM apporte son appui</i> 4.3.1 <i>Score de capacité Faim zéro</i> 4.3.2 Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence	
Catégories d'activités		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts de ressources <b>non</b> assortis ou non de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture</li> <li>• Adaptation au changement climatique et gestion des risques</li> <li>• Renforcement des capacités individuelles</li> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> <li>• Création d'actifs et appui aux moyens d'existence</li> </ul>		

\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.

<sup>15</sup> Indices des stratégies de survie (alimentation et moyens d'existence).

<sup>16</sup> Cet indicateur ne sera mesuré que dans le cas des activités ayant un objectif touchant la gestion des risques climatiques ou l'adaptation au changement climatique.

<sup>17</sup> Les indicateurs relatifs aux programmes tenant compte de la nutrition qui améliorent l'environnement relatif à la production alimentaire sont les suivants (à choisir en fonction du groupe cible): Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe. Les indicateurs relatifs aux programmes tenant compte de la nutrition qui améliorent le régime alimentaire sont les suivants (à choisir en fonction du groupe cible): Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes; Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable; Score de consommation alimentaire – nutrition.

<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS  	<b>But stratégique 2:</b> Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD	
	<b>Objectif stratégique 4:</b> Appuyer la mise en œuvre des ODD	
	<b>Résultat stratégique 5:</b> Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD (Cible 9 de l'ODD 17)	
<b>Indicateur pertinent relatif aux ODD</b>		
- Valeur en dollars des engagements d'aide financière et technique contractés (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire) en faveur des pays en développement.		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct*	Catégories de produits
<b>5.1 Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel</b>	5.1.1 <i>Score de capacité Faim zéro</i>	C, I, J, K, M
<b>5.2 Satisfaction de la demande des partenaires concernant la prestation de services de qualité<sup>18</sup></b>	5.2.1 Taux de satisfaction des usagers	C, H, K, L, M
<b>Catégories d'activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> <li>• Prestation de services et plateformes</li> <li>• Analyse, suivi et évaluation</li> </ul>		


\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.


<sup>18</sup> Parmi les services partagés figurent les services communs et la prestation de services communs – couverts par des mémorandums d'accord, des accords de prestation de services et des accords techniques. Il s'agit notamment des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, ainsi que des services liés au bien-être et à l'hébergement.

<b>Résultat stratégique 6:</b> Les politiques appuyant le développement durable sont cohérentes (Cible 14 de l'ODD 17)		
<b>Indicateur pertinent relatif aux ODD:</b>		
- Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct*	Catégories de produits
<b>6.1 Appui aux processus de réformes de fond inclusifs et durables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition</b>	6.1.1 <i>Proportion de secteurs et d'entités gouvernementales ciblés participant aux examens stratégiques nationaux Faim zéro</i> 6.1.2 <i>Proportion de secteurs et d'entités gouvernementales ciblés donnant suite aux recommandations formulées à l'occasion des examens stratégiques nationaux Faim zéro</i>	I, J, K, M
<b>6.2 Hiérarchisation et mise en oeuvre des réformes de fond en matière de sécurité alimentaire et de nutrition</b>	6.2.1 <i>Nombre de plans, de politiques, de règlements ainsi que de textes de loi et de programmes, nouveaux ou améliorés, approuvés en vue d'être mis en œuvre à l'appui de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition</i>	I, J, K, M
<b>Catégories d'activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> <li>• Analyse, suivi et évaluation</li> </ul>		

\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.




<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS  	<b>But stratégique 2:</b> Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD	
	<b>Objectif stratégique 5:</b> Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD	
	<b>Résultat stratégique 7:</b> Les pays en développement ont accès à toute une gamme de ressources financières qu'ils investissent dans le développement (Cible 3 de l'ODD 17)	
<b>Indicateurs pertinents relatifs aux ODD:</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total</li> <li>- Volume des envois de fonds (en dollars des États-Unis) en proportion du produit intérieur brut total</li> </ul>		
<b>Catégories d'effets directs stratégiques</b>	<b>Indicateurs d'effet direct</b>	<b>Catégories de produits</b>
<b>7.1</b> Accroissement de l'accès du gouvernement à des ressources financières (à la faveur de partenariats publics, privés et mixtes)	<i>7.1.1 Efficacité des instruments financiers destinés à renforcer la résilience et à gérer les risques (d'après les résultats d'un examen qualitatif)</i>	C, G, K
<b>Catégories d'activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> </ul>		

	<b>But stratégique 2:</b> Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD	
	<b>Objectif stratégique 5:</b> Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD	
	<b>Résultat stratégique 8:</b> Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD (Cible 16 de l'ODD 17)	
<b>Indicateur pertinent relatif aux ODD:</b>		
- Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des ODD		
Catégories d'effets directs stratégiques	Indicateurs d'effet direct*	Catégories de produits
8.1 Amélioration des plateformes de coordination communes <sup>19</sup>	8.1.1 Taux de satisfaction des usagers	C, H, K, L, M
8.2. Renforcement des partenariats stratégiques noués avec les secteurs public et privé, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires opérationnels	8.2.1 <i>Efficacité, cohérence et résultats des partenariats (tels qu'établis par un examen qualitatif)</i>	I, J, K, M
<b>Catégories d'activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles</li> <li>• Prestation de services et plateformes</li> <li>• Analyse, suivi et évaluation</li> </ul>		



\* Les indicateurs d'effet direct en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.

<sup>19</sup> Englobe la coordination des modules d'action groupée chargés de la logistique, des télécommunications d'urgence et de la sécurité alimentaire.

	<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>
	<b>Résultats transversaux</b>
Résultats	Indicateurs*
<b>C.1 Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences</b>	C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance) C.1.2 <i>Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes</i>
<b>C.2 Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité</b>	C.2.1 <i>Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection</i> <sup>20</sup>
<b>C.3 L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM</b>	C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert C.3.2 Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.) C.3.3 <i>Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité</i>
<b>C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement</b>	C.4.4 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin



\* Les indicateurs en *italiques* ne figuraient pas auparavant dans le cadre de résultats du PAM.



<sup>20</sup> Les activités du PAM qui visent à réduire au minimum les problèmes de protection auxquels se heurtent les bénéficiaires consistent notamment à promouvoir la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité, à mettre les bénéficiaires à l'abri de la violence sexiste, et à choisir des rations appropriées et faciles à préparer pour réduire la nécessité de ramasser du bois de feu dans les environnements dangereux.

 2 FAIM «ZÉRO»	<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b> <b>But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD</b> <b>Catégories de produits et indicateurs correspondants</b>	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 
Catégories de produits	Indicateurs <sup>21</sup>	
A1. Ressources non assorties de conditions transférées A2. Ressources assorties de conditions transférées	A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons A.2 Quantité de produits alimentaires fournis A.3 Montant total de l'aide monétaire fournie aux bénéficiaires ciblés A.4 Valeur totale des bons (exprimée en produits/espèces) échangés par les bénéficiaires ciblés A.5 Quantité d'articles non alimentaires distribués A.6 Nombre d'institutions recevant une assistance A.7 Nombre de détaillants participant aux programmes de transferts de type monétaire A.8 Nombre de rations fournies	
B. Aliments nutritifs fournis	B.1 Quantité de produits alimentaires enrichis fournis B.2 Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	
C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	C.1 Nombre de personnes ayant reçu une formation C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées	
D. Actifs créés	D.1 Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure	
E. Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées	E.1 Nombre d'aidants familiaux (hommes et femmes) ciblés ayant reçu trois messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM E.2 Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM E.3 Nombre de personnes recevant des conseils en matière de nutrition fournis avec l'appui du PAM	
F. Achats effectués auprès de petits exploitants	F.1 Nombre de petits exploitants recevant un appui/une formation F.2 Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et d'aliments nutritifs spécialisés achetés à des fournisseurs locaux	
G. Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités <sup>22</sup>	G.1 Nombre de personnes ayant souscrit une police d'assurance par le biais des mécanismes d'assurance pour la création d'actifs ou contre paiement en espèces G.2 Montant total des primes payées, par modalité (assurance pour le biais de la création d'actifs ou paiement en espèces) G.3 Montant total assuré, par modalité (assurance pour le biais de la création d'actifs ou paiement en espèces)	

<sup>21</sup> Les indicateurs seront ventilés, si nécessaire, par critère tel que l'activité, le sexe, l'âge, le handicap, la catégorie de bénéficiaires, le type de denrée, le domaine de formation, etc. et seront exprimés en pourcentage par rapport aux objectifs prévus.

<sup>22</sup> Y compris les produits et services destinés à favoriser la gestion efficace des risques.

	<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b> <b>But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD</b> <b>Catégories de produits et indicateurs correspondants</b>	
Catégories de produits	Indicateurs <sup>21</sup>	
	G.4. Nombre de produits et services financiers commercialement viables mis au point G.5 Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel ayant accès à des produits et services financiers G.6 <i>Nombre de partenariats publics, privés et mixtes au service du financement des solutions au problème de la faim</i>	
H. Services et plateformes partagés mis à disposition	H.1 Nombre de services partagés fournis, par type H.2 Nombre de modules dirigés par le PAM en service, par type H.3 Nombre de travaux d'ingénierie achevés, par type H.4 Volume total des cargaisons transportées H.5 Pourcentage de la capacité de fret mise à disposition par rapport à la capacité totale demandée H.6 Pourcentage de la charge marchande utilisée par rapport à la capacité disponible H.7 Nombre total de passagers transportés H.8 Nombre de systèmes informatiques et de télécommunications d'urgence établis, par type H.9 Nombre de camps et de sites installés/entretenus H.10 Nombre d'agents humanitaires recevant des services de santé, par organisme et par type H.11 Nombre d'organismes utilisant les plateformes communes de transferts de type monétaire	
I. Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre	I.1 Nombre de stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre	
J. Réformes de fond identifiées/préconisées	J.1 Nombre de réformes de fond identifiées/préconisées	
K. Partenariats appuyés	K.1 Nombre de partenaires recevant un appui	
L. Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés	L.1 Nombre de travaux d'infrastructure mis en œuvre, par type L.2 Montant des investissements consacrés à l'équipement, par type	
M. Mécanismes de coordination nationaux appuyés	M.1 Nombre de mécanismes de coordination nationaux appuyés	

	<p><b>But stratégique 1:</b> Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</p> <p><b>But stratégique 2:</b> Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD</p>	
<b>Liste des catégories d'activités institutionnelles</b>		
Numéro	Catégories d'activités	
1.	<b>Transferts de ressources non assortis <del>ou non</del> de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture</b>	
2.	<b>Création d'actifs et appui aux moyens d'existence</b>	
3.	<b>Adaptation au changement climatique et gestion des risques</b>	
4.	<b>Repas scolaires</b>	
5.	<b>Traitement nutritionnel</b>	
6.	<b>Prévention de la malnutrition</b>	
7.	<b>Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants</b>	
8.	<b>Renforcement des capacités individuelles</b>	
9.	<b>Renforcement des capacités institutionnelles</b>	
10.	<b>Prestation de services et plateformes</b>	
11.	<b>Préparation aux situations d'urgence</b>	
12.	<b>Analyse, suivi et évaluation</b>	
13.	<b>Autres</b>	

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
DOTS	traitement de brève durée sous surveillance directe
ODD	objectif de développement durable

EN MODE RÉVISION